

Recherchez des leaders qui



Saviez-vous qu'il existe un traité appelé la Convention des Droits de l'Enfant ?

Une Convention est un accord international sur la mise en œuvre d'un même cadre légal. Quand un gouvernement ratifie une Convention cela signifie que ce gouvernement accepte de mettre en pratique les principes légaux régissant cette Convention. A ce jour, tous les pays insulaires du Pacifique ont ratifié la Convention des Droits de l'Enfant.

Les droits de l'enfant concernent tout ce que les enfants ont la permission de faire et tout ce que les responsables des enfants doivent faire pour s'assurer que les enfants soient heureux, en bonne santé et en sécurité. Les enfants ont également des responsabilités à l'endroit des autres enfants et des adultes.



Que dit la Convention des Droits de l'Enfant ?

Tous les enfants ont le droit à :

- à une éducation gratuite, au jeu et aux loisirs
- à un développement physique et mental équilibré
- à un logement, à un logement et à des soins
- à une assistance immédiate en cas de désastre et d'urgence
- à être protégé de la prostitution et à une éducation contre la prostitution et à une conscience dans un esprit de paix mondiale
- à la protection contre la cruauté, de la négligence et de l'exploitation
- à la protection contre la prostitution et à une conscience dans un esprit de paix mondiale

En quoi cela me concerne-t-il, moi et mes enfants?

Vanuatu a déjà ratifié la Convention des Droits de l'Enfant ce qui signifie que vos enfants ont tous les droits inclus dans la Convention. Cela signifie également que vous, en tant que parents ou gardiens, êtes les premiers pourvoyeurs de l'enfant et que vous avez une responsabilité de guider vos enfants et de leur fournir tout appui nécessaire. Le gouvernement du Vanuatu vous aide à élever vos enfants de façon à ce qu'ils soient en bonne santé, heureux et en sécurité.



ont à cœur les intérêts des enfants



Que puis-je faire pour m'assurer que mes enfants bénéficient de tous leurs droits?

Faites en sorte que votre vote compte lors de cette élection en demandant à vos leaders ce qu'ils ont l'intention de faire pour vos enfants. Assurez-vous que les leaders que vous élirez auront des politiques et des programmes qui bénéficieront aux enfants. Pour vous aider à identifier le leader qui sera le plus susceptible de faire quelque chose pour vos enfants, nous avons développé quelques questions sur les droits de l'enfant et les droits des femmes que vous pourrez poser à vos leaders. Mais ce n'est pas tout. Vous devrez également vous assurer que les leaders que vous aurez choisis mettront en œuvre les promesses qu'ils auront faites à l'endroit de vos enfants.

1. Pouvez-vous nous dire comment votre gouvernement interprète la Convention des Droits de l'Enfant?
2. Pouvez-vous nous dire comment votre gouvernement interprète la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'endroit des Femmes (CEDAW) ?
3. Êtes-vous familier avec les problèmes actuels auxquels font face les enfants et les femmes vivant dans les communautés au Vanuatu?
4. Qu'a fait le gouvernement précédent pour améliorer le sort des enfants et des femmes au Vanuatu ?
5. Si vous êtes élu, que comptez-vous faire à l'endroit des problèmes et des questions relatives aux femmes et aux enfants?
6. Qu'est-ce qui fait de vous un leader qui se préoccupera véritablement des enfants ?